



Présentiel

Accessible aux personnes à mobilité réduite

100 % d'atteinte des objectifs en 2020



Public visé

Qualité, Production, Maintenance



Prérequis

Aucun



Intervenante



Nathalie SUGLIANO -
Consultante CT2M



Vos contacts

Pédagogiques



Sylvie PERRET
sylvie.perret@critt-iaa-paca.com



Catherine LEVESQUE
catherine.levesque@critt-iaa-paca.com

Fabriquez des produits finis au juste poids La métrologie des préemballés

Les 4 et 5 Octobre 2021 en présentiel à Aix-en-Provence - 10,5 h

100 % de satisfaction en 2020



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Acquérir les connaissances de base en métrologie
- Connaître et savoir appliquer la réglementation
- Concevoir un plan de contrôle et juger de la conformité d'un lot
- Mettre en œuvre des cartes de contrôle en production



Programme

J1 - 9h00 à 12h30

1. Accueil des participants (*Présentation mutuelle, Identification des enjeux pour les apprenants, Rappel des objectifs de la formation*)
2. Introduction sur les textes réglementaires : exigences applicables dans le cas de l'apposition du « e » et sans apposition du « e »
3. Introduction aux concepts de métrologie : Étalonnage, vérification, erreurs maximales tolérées (EMT), ajustage...
4. Exigences sur la métrologie des instruments de mesure
 - La métrologie légale et l'accréditation Cofrac : choix des prestataires en métrologie légale
 - Définition des caractéristiques métrologiques (échelon, résolution, ...) par rapport à la réglementation pour les appareils de pesage (IPFNA), les trieuses pondérales (IPFA) et les instruments volumétriques
 - Déclaration de conformité sur les équipements de contrôle
 - Construire un plan de contrôle (carte de contrôle)
5. Pratique : lecture et interprétation de certificat et constat de vérification

J1 - 14h00 à 17h30

6. Définition d'un lot métrologique - choix de la quantité nominale
7. Les différents types de contrôle et les exigences associées : contrôle manuel à 100%, contrôle par échantillonnage en manuel ou automatique, contrôle destructif et non destructif
8. Construction d'une carte de contrôle
 - Introduction à la carte de contrôle (NF X 06-031-1) et aux concepts de statistique
 - Plan d'échantillonnage : Choix de la fréquence de contrôle, du nombre de contrôle sur lot
 - Tests préalables à la construction de la carte de contrôle : définition de la moyenne et de l'écart-type (test de valeur aberrante, test de variance, test de normalité ...)
 - Évaluation de la capacité du process
 - Construction des cartes de contrôle de la moyenne et de l'étendue



Fabriquez des produits finis au juste poids La métrologie des préemballés

Les 4 et 5 Octobre 2021 en présentiel à Aix-en-Provence - 10,5 h



Votre contact
Administratif



Laure DUPIN - 04 90 31 55 08
Laure.dupin@critt-iaa-paca.com

€ Tarifs

Adhérent 2021 :
675€ HT/stagiaire (810€ TTC)

Non adhérent 2021 :
975€ HT/stagiaire (1170€ TTC)

Repas et documentation compris
(Prise en charge possible par
votre OPCO)

AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de formation
93840083884



N° Datadock 0001409

Mise à jour le : 13/04/2021



Programme (suite)

9. Jugement de la conformité du lot

J2 - 9h00 à 12h30

10. Exercice pratique : construction d'une carte de contrôle sur la moyenne et l'étendue



Méthode et moyens pédagogiques

- Présentation PowerPoint
- Utilisation possible de l'outil klaxoon® pour quizz et interactions
- Études de cas, simulation
- Support de formation remis aux stagiaires
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement
- Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation, attestation de formation
- Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@critt-iaa-paca.com) au 04 90 31 55 08.



Inscription en ligne : cliquez ici

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ociapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ociapiat. Inscription obligatoire sur le site Ociapiat : [Cliquez ici](#)

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).
Pour toute inscription annulée après le 22/09/2021, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire PAC

